
Autonomie

Passeurs de mémoire : « échange lien social contre souvenirs »

mars 2012

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Lien social
- Liens intergénérationnels
- Aînés
- Etablissement

Département

Pas-de-Calais (62)

Sur le vif

« Quand je rentre chez moi après une journée passée avec mes papis et mamies, je suis souvent épuisé mais je sais pourquoi. Ils ont pu parler, être écouté, avoir de la vie autour d'eux. Je leur ai rendu le moral et le sourire, même si ce n'est que quelques heures. » Thomas, 20 ans, volontaire à Lens.

Porteur(s) de l'action

Association Unis-Cité et des partenaires locaux (collectivités, établissements pour personnes âgées...).

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de réduire l'isolement des personnes âgées et de valoriser leur expérience de vie, des jeunes volontaires en service civique au sein de l'association Unis Cité, vont à la rencontre, un peu partout en France, de leurs aînés, accueillis en établissements ou vivant encore à domicile. Ils collectent leurs souvenirs et les mettent en ligne sur un site dédié, constituant ainsi une bibliothèque virtuelle de la mémoire des anciens, support à de nombreux échanges.

Origine(s)

Depuis 1994, Unis-Cité, association précurseur du service civique en France, mobilise des jeunes volontaires venus de tous horizons sociaux et culturels, pour des missions d'intérêt général. Relayée par des équipes locales dans douze régions et une trentaine de villes en France, l'association, en partenariat avec les acteurs institutionnels ou associatifs locaux, accompagne ces jeunes de 18 à 25 ans, dans la réalisation collective d'actions concrètes portant sur des domaines aussi variés que la sensibilisation d'habitants de quartiers défavorisés aux économies d'énergie, l'éducation des enfants à la citoyenneté ou la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Ainsi, dès les débuts de l'association, de nombreux projets d'animation et de visite se mettent localement en place avec des établissements accueillant des seniors. Les jeunes qui y participent se font l'écho de la richesse des échanges spontanés qu'ils ont avec les anciens, de l'intérêt de ces récits de vie et de leur regret que

ces « enseignements » ne soient pas mieux partagés. Un diagnostic est alors mené sur les projets les plus aboutis.

C'est ainsi qu'en 2008, en partenariat avec le groupe Malakoff Médéric, Unis-Cité lance le programme national « Passeurs de mémoire ». Des outils communs sont élaborés afin de favoriser la collecte et la diffusion des témoignages d'anciens (grille d'entretiens, mode d'emploi pour la mise en ligne sur internet, charte déontologique des volontaires...), un cahier des charges unique est défini pour formaliser les relations avec les différents acteurs et un site, www.passeursdememoire.fr, est créé, pour mettre en ligne l'ensemble des récits de vie retranscrits par les jeunes.

A la création du service civique en mars 2010, Unis Cité reçoit l'agrément de l'Agence du Service Civique et « Passeurs de mémoire » devient un des projets proposés aux jeunes dans ce cadre.

Description détaillée

Si l'objectif de « Passeurs de mémoire » est bien de collecter des témoignages de personnes âgées, ce projet est surtout un prétexte à la rencontre et l'échange entre générations. Visites et animations en établissements d'accueil, visites de convivialité à domicile, co-apprentissages entre anciens et volontaires..., « Passeurs de mémoire » s'inscrit dans une démarche plus générale permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées dépendantes mais aussi contre les nombreux préjugés existant entre jeunes et anciens. Ainsi, en 2010-2011, 23 antennes locales d'Unis-Cité ont organisé, en collaboration avec 105 structures partenaires (Conseils généraux, villes, CCAS, CLIC, associations d'aide à domicile, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes...) des rencontres intergénérationnelles structurées autour de « Passeurs de mémoire », qui en constitue l'action la plus emblématique. Quelques 679 jeunes, sur les 1400 volontaires service civique qu'encadre l'association, ont ainsi accompagné près de 7000 personnes âgées, pendant les 6 ou 9 mois que dure leur service civique et recueilli 835 récits de vie.

Le choix de ces jeunes est d'abord motivé par une démarche personnelle. Provenant d'horizons très différents, qu'il s'agisse de jeunes militants diplômés d'études supérieures, de futurs professionnels du secteur social, de jeunes indécis sur leur avenir, voire même en décrochage avec le système, ils postulent volontairement au service civil et font ensuite l'objet d'une sélection par Unis Cité, avec pour critère principal leur motivation. Une des priorités d'Unis Cité étant également de favoriser la mixité sociale, les jeunes retenus sont ensuite, à l'issue d'une période d'intégration, réunis par huit dans des équipes les plus diversifiées possibles et encadrés par un coordinateur de l'association. C'est lui qui veillera au suivi de chaque jeune, au dynamisme du groupe, aux relations avec les structures d'accueil et favorisera l'aboutissement des projets dans le domaine qu'il supervise.

Ainsi, avec Unis Cité, chaque volontaire est encouragé à s'impliquer sur deux ou trois projets relevant de thématiques différentes, afin de découvrir des domaines vers lesquels il n'irait pas forcément spontanément. Car si les projets sur l'environnement (Médiaterre) ou la citoyenneté (Néocitoyen) recueillent facilement l'adhésion des jeunes, c'est moins le cas pour les actions à destination des personnes âgées comme « Passeurs de mémoire », en raison des à-priori négatifs sur les anciens et sur leurs lieux de vie. C'est pourtant, à l'issue du service civique, la mission qui marque généralement le plus le jeune qui s'y est investi et qui lui apporte la plus grande richesse relationnelle. Aussi, avant d'être envoyé sur le terrain, une préparation à la rencontre avec ce public spécifique est nécessaire pour lever les appréhensions. Le futur visiteur est informé sur le fonctionnement d'un établissement pour personnes âgées, sur son positionnement par rapport aux professionnels et la complémentarité de son action, sur l'attitude à adopter face aux réactions des

anciens qu'il va côtoyer : comment s'adresser à eux sans les infantiliser, comment avoir une écoute bienveillante avec une personne en début d'Alzheimer, comment réagir face à la maladie ou à la mort, source d'inquiétudes récurrentes chez les jeunes. Cette sensibilisation est parfois complétée, selon les régions, par des rencontres en cours d'année avec des professionnels, occasion de faire remonter de nouvelles interrogations nées de la pratique.

Chaque volontaire doit ensuite 35h00 de service par semaine aux structures avec lesquels Unis-Cité a établi une convention de partenariat (cf infra) et qui participent au cofinancement des missions. Ce temps de mise à disposition se répartit entre la préparation en équipe des différentes actions et les visites aux personnes âgées. Ces dernières peuvent se faire dans les établissements qui les accueillent, pour plus de 60%, ou à leur domicile. Ainsi à Lens, dans le Pas-de-Calais, les 48 « service civique » mobilisés sur le programme de solidarité entre générations, baptisé localement « Une visite, un sourire » et dans lequel s'inscrit l'action « Passeurs de mémoire », partagent leur temps entre deux journées de visite à domicile où les jeunes, associés en binômes, assurent une présence d'environ une heure et demi auprès d'une dizaine de personnes, et une journée dans l'un des six foyers de vie associés à l'opération où ils participent à des animations pouvant réunir jusqu'à une quinzaine de résidents. Car avant de faire parler les anciens et collecter leurs souvenirs, il est indispensable de les mettre en confiance. La première rencontre, que ce soit en établissement ou à fortiori à domicile, se fait toujours en présence d'un référent, salarié ou bénévole de la structure partenaire. Ensuite, les activités réalisées ensemble (jeux, ateliers culinaires ou manuels, promenades, partage de livres...) vont permettre de mieux se connaître et d'amorcer le dialogue. Très vite, les personnes âgées sont en attente de ses visites qui bousculent leur quotidien, amènent de la vie et leur donnent l'occasion de se raconter. Car même en établissements, certaines personnes n'ont que très peu de visites et le personnel n'est pas toujours disponible pour les écouter.

Une fois le contact établi, il est alors possible de proposer à certains, soit parce qu'ils sont désireux de s'exprimer, soit parce que leur parcours de vie est particulièrement riche, de participer à « Passeurs de mémoire ». Rendez-vous est alors pris entre le binôme et la personne âgée pour recueillir un de ses souvenirs, spontanément ou sur un thème défini (Noël, le cinéma, la façon de s'habiller, la guerre, le travail...). Comme il n'est pas toujours facile de susciter la confiance, ou d'obtenir un récit cohérent, les jeunes peuvent s'appuyer sur des questionnaires types. Le travail en binômes favorise la complémentarité et permet d'échanger tout en prenant des notes, même si le plus souvent, la discussion est également enregistrée. Suit alors un travail de retranscription, puis d'écriture du récit réalisés sur du matériel informatique mis à disposition par Unis Cité, ce qui amène le jeune à mobiliser des compétences qu'il ne maîtrise pas toujours, comme l'expression écrite, la synthèse... Et à renforcer son apprentissage des nouvelles technologies. Car il n'est pas rare que certains volontaires, bien que familiarisés avec les messageries électroniques, maîtrisent mal d'autres applications comme le traitement de texte ou la navigation sur le web. Puis, avant que le souvenir recueilli ne soit mis en ligne sur le site national de « passeurs de mémoire », ce qui requiert l'accord de la personne âgées, une relecture est effectuée, parfois au niveau local et systématiquement au niveau national, par des bénévoles. Il s'agit d'apporter les corrections de style nécessaires, tout en conservant le sens de la restitution qu'en ont fait les jeunes.

Un travail qui, globalement, peut prendre plusieurs mois, mais qui fait également l'objet d'une mise en valeur local, et ce à plusieurs niveaux. Tout d'abord autour des récits eux-mêmes : en partenariat avec les structures d'accueil ou les collectivités locales, des expositions sont organisées, comme à Toulouse lors d'un happening de rue, ou encore un ouvrage est édité, comme à Lens, avec le livre « Mémoire en bouche ». Les volontaires du Pas-de-Calais ont même pu s'initier à la radio et au montage audio, certains témoignages étant diffusés par une radio associative d'Arras. C'est alors l'occasion d'un partage plus large, avec les familles et les habitants et d'une valorisation plus directe du travail des jeunes et de la mémoire des anciens. De plus, le site internet « Passeurs de mémoire » constitue aussi un formidable outil pour amener les personnes âgées à lever leur appréhension face

à l'informatique et à s'initier, toujours accompagné par les jeunes eux-mêmes, à la pratique de l'ordinateur. Une expérimentation dans ce sens a ainsi été menée à Bordeaux et offre une possibilité supplémentaire aux anciens de communiquer avec leur entourage. Enfin, pour les jeunes qui ont participé, au-delà de l'enrichissement personnel, cette expérience est valorisable dans leur futur projet professionnel. Un objectif qu'Unis Cité souhaite également remplir, en s'appuyant sur l'ensemble de ses partenaires, nationaux et locaux.

Bilan

- En 2010-2011, 679 jeunes, sur les 1400 volontaires service civique qu'encadre l'association Unis Cité, ont accompagné près de 7000 personnes âgées, pendant les 6 ou 9 mois que dure leur service civique et recueilli 835 récits de vie.
- Rompre la solitude des personnes âgées.
- Renforcer les liens entre générations.
- Favoriser la mixité sociale et l'ouverture aux autres.
- Valoriser la mémoire et les savoirs des anciens.
- Développer de nouvelles compétences chez les participants, jeunes ou vieux.
- Mobiliser les jeunes autour d'une dynamique de territoire.

Partenaire(s)

Partenaires nationaux

Agence du service civique
Malakoff Médéric
Fondation d'entreprise Free
Fondation de France
Fondation Blancmesnil

Partenaires locaux

Villes de Strasbourg (et Communauté urbaine), Bordeaux, Mérignac, Talence, Mont-de-Marsan, Reims, Charleville-Mézières, Bogny-sur-Meuse, Toulouse, Blagnac, Gravelines, Lambersart, Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Pont-de-Cé
Conseil général du Bas-Rhin, de Gironde
Conseil régional d'Alsace, d'Aquitaine, de Champagne-Ardenne, des Pays de la Loire
CARSAT d'Alsace, des Pays de la Loire
CRAM Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais
Fondation RATP

Moyens

Chaque jeune reçoit pendant le temps de son service civique, une indemnité mensuelle de 440 ou

540 euros, versée directement par l'état.

S'y ajoute l'équivalent de 100 euros en nature, pris en charge par la structure qui accueille le jeune, ou par Unis-Cité si les revenus de la structure sont insuffisants pour y faire face. Il s'agit le plus souvent du bénéfice d'une carte de transport gratuite, et/ou de la prise en charge des repas. Ainsi, dans le cadre des missions intergénérationnelles, le partage des repas avec les personnes âgées constitue une occasion supplémentaire de créer du lien.

Contact

ROUDAUT Melanie

Chef de projet

Association Unis-Cité

Adresse : 21 Boulevard Ney
75018
Paris
France

Tél. : 01 53 41 81 43

Courriel : mroutaut@uniscite.fr

Site web : www.passeursdememoire.fr

